

Préparation au concours commun des Instituts d'Études politiques 2022-2023



Afin d'accompagner les élèves dans la réalisation de leur projet d'orientation, le lycée de Villaroy organise, dès l'année scolaire 2022-2023 et en partenariat avec Sciences Po Saint Germain en Laye, une formation de préparation au concours commun des Instituts d'Études politiques.

Que sont les IEP ?

Les IEP sont des établissements de l'État qui préparent en 5 ans leurs étudiants à une large palette de métiers du secteur public et du privé : **haute fonction publique (ministères, cour des comptes, préfectures, diplomatie, magistrature...), fonction publique territoriale, métiers de cadre dans des grands groupes privés, recherche...**

Leurs formations ont pour spécificité d'être très internationalisées avec une année d'études à l'étranger (voire davantage dans certaines filières binationales).

Quelles matières y sont enseignées ?

Les IEP proposent une formation mêlant notamment :

- Économie
- Histoire
- Sociologie
- Droit
- Science politique
- Langues vivantes
- ...

Comment fonctionne la préparation au concours commun à Villaroy ?

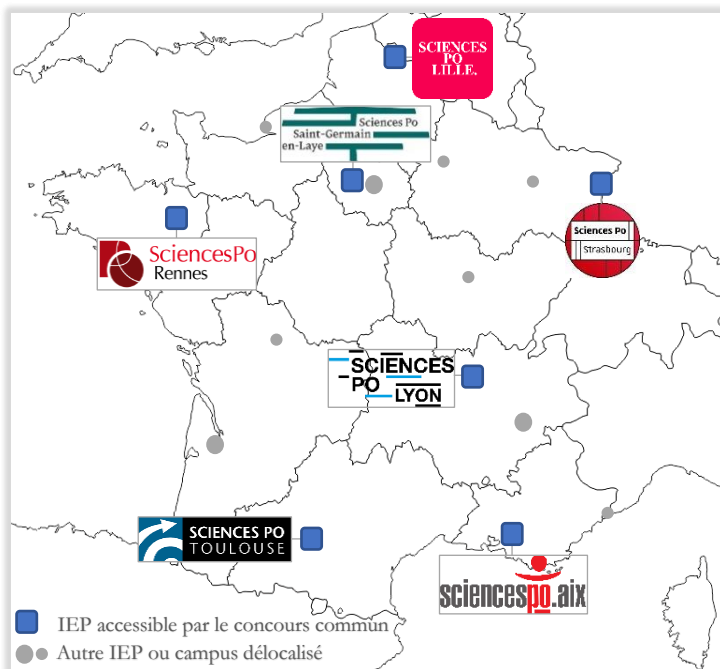
Afin de préparer au mieux les épreuves du concours commun, le lycée a signé une convention avec Sciences Po Saint Germain pour offrir aux élèves des séances de préparation tout au long de l'année au lycée, ainsi que pendant une semaine durant les vacances scolaires d'hiver (février-mars) à Sciences Po St Germain en Laye (*accès via le tramway T13 depuis Saint Cyr – arrêt Lisière Pereire*). La formation alliera cours de méthodologie des épreuves et de soutien sur les thèmes au programme du concours. La participation se fait sur la base du volontariat.

Quelles sont les modalités d'inscription ?

L'élève s'engage à être assidu aux séances et à la semaine de formation d'hiver et à s'inscrire au concours.

Le montant de l'inscription à la préparation est de 15€. Les élèves peuvent candidater en s'inscrivant via ce lien : <https://www.programmepei.com/saintgermain>.

La décision du jury sera ensuite transmise aux candidats.



Comment accède-t-on à un IEP ?

Il est possible d'y entrer directement après 1, 2, 3 ou 4 années d'études mais la principale porte d'entrée est juste après la classe de terminale. Sciences Po Paris (et ses campus délocalisés), Bordeaux et Grenoble recrutent sur dossier via Parcoursup tandis que les 7 autres IEP (affichés sur la carte) dont Saint Germain en Laye recrutent **via un concours commun** (concomitamment à une inscription sur Parcoursup). Ce concours comporte trois épreuves :

- Questions contemporaines (coefficient 3)
- Histoire (coefficient 3)
- Langue vivante (anglais, allemand, espagnol ou italien)

Les moyennes des épreuves de spécialités et de langues en terminale sont aussi comptabilisées. L'élève se voit ensuite attribuer un rang de classement et peut, selon ses résultats, choisir son IEP d'affectation parmi les 7 établissements.

Qui peut s'inscrire à la préparation et comment ?

La préparation est dédiée à des élèves ayant un très bon niveau. Les élèves de terminale générale ainsi que de première générale peuvent s'y inscrire. Les élèves boursiers sont prioritaires.

Le nombre de places étant très limité, une sélection peut être opérée par l'équipe pédagogique de la préparation.

Équipe pédagogique en charge de la préparation

La formation est animée par **M. Garrigues** (SES/DGEMC), **Mme Bouchet** (Anglais), **M. Firode** (Histoire-Géographie) et **Mme Buot de l'Épine** (Lettres)